VILLE DE FOUGERES
CAISSE DES ECOLES
SD

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260306-D01_MA26-DE

SEANCE DU 6 MARS 2026

D1 - DELIBERATION DU COMITE SUR LE COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2025 DRESSE PAR LA TRESORERIE DE DE FOUGERES AGGLOMERATION

Rapporteur : Patricia Rault

Le Comité de la Caisse des Ecoles,

Après s'être fait présenter le le compte de gestion dressé par le Trésorier,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

❶ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

❷ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

❸ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

A FOUGERES, le 6 MAR. 2026
La Vice-Présidente :

Patricia RAULT

VILLE DE FOUGERES
CAISSE DES ECOLES
ILLE ET VILAINE